

Comité technique

Cinquante-neuvième session
Genève, 23 et 24 octobre 2023

SESSIONS/2023/6

Original: anglais

Date: 17 octobre 2023

Comité administratif et juridique

Quatre-vingtième session
Genève, 25 octobre 2023

RÉUNIONS SUR LES DEMANDES ÉLECTRONIQUES

Document préparé par le Bureau de l'Union

Avertissement: le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été généré à l'aide d'une traduction automatique dont l'exactitude ne peut être garantie. Par conséquent, le texte dans la langue originale est la seule version authentique.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1. Le présent document rend compte des faits nouveaux concernant les éléments de l'UPOV e-PVP depuis la cinquante-huitième session du Comité technique (TC) et la soixante-dix-neuvième session du Comité administratif et juridique (CAJ).
2. UPOV e-PVP fournit les éléments suivants pour aider les membres de l'UPOV à mettre en œuvre le système UPOV de protection des obtentions végétales:
 - a. UPOV PRISMA: outil de demande en ligne pour déposer des demandes auprès des services de protection des obtentions végétales (POV)
 - b. Module d'administration UPOV e-PVP: système numérisé permettant aux services de protection des obtentions végétales de gérer les demandes et les titres délivrés, de communiquer avec les demandeurs et les titulaires, de publier des informations et de transmettre des données à la base de données PLUTO.
 - c. Module d'échange de rapports DHS de l'UPOV e-PVP: plate-forme permettant aux services de POV d'échanger des rapports DHS
 - d. Base de données PLUTO: informations sur les variétés végétales
3. La structure de ce document est la suivante:

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	1
CONTEXTE	2
DÉVELOPPEMENTS	2
Vingtième réunion sur le développement d'un formulaire de demande électronique ("réunion EAF/20") en octobre 2025	2
Comité administratif et juridique (CAJ) en octobre 2022	2
Utilisation de UPOV PRISMA (au 30 septembre 2023)	2
Lancement de la version 2. 8 (novembre 2022)	3
Réunion sur les demandes électroniques (EAM/1) en mars 2023	5
Campagne d'essai (juillet-août 2023)	5
Lancement de la version 2.9 de UPOV PRISMA (septembre 2023)	6
Lancement de l'UPOV e-PVP (septembre 2023)	6
Autres développements de l'UPOV PRISMA	6
Projets pour la version 2.10 de UPOV PRISMA	8

Plans pour le module d'administration UPOV e-PVP (mars 2024)	10
Plans pour le module d'échange de rapports DHS de l'UPOV e-PVP (mars 2024).....	11
COMMENT ADHÉRER.....	11
LANCEMENT DU PROCESSUS.....	11
RECONNAISSANCE DES CONDITIONS D'UTILISATION.....	11
COST	11
MODULE D'ADMINISTRATION STANDARD DE L'UPOV E-PVP	11
MODULE D'ADMINISTRATION UPOV E-PVP PERSONNALISÉ.....	12
MODULE STANDARD D'ÉCHANGE DE RAPPORTS DHS UPOV E-PVP.....	12
MODULE PERSONNALISÉ D'ÉCHANGE DE RAPPORTS DHS UPOV E-PVP	12
PLANS FUTURS	12
DEUXIÈME RÉUNION SUR LES DEMANDES ÉLECTRONIQUES (EAM/2).....	12

CONTEXTE

4. L'historique et les développements antérieurs concernant UPOV PRISMA (anciennement le projet de formulaire de demande électronique) sont présentés dans le document TC/58/INF/2 "UPOV PRISMA" et CAJ/79/10 "Réunions sur l'élaboration d'un formulaire de demande électronique (EAF) (UPOV PRISMA)".

DÉVELOPPEMENTS

Vingtième réunion sur le développement d'un formulaire de demande électronique ("réunion EAF/20") en octobre 2025

5. La vingtième réunion sur le développement d'un formulaire de demande électronique ("réunion EAF/20") s'est tenue par voie électronique le 25 octobre 2022. Le rapport de la réunion figure dans le document EAF/20/3 "Report" disponible à l'adresse suivante: https://www.upov.int/edocs/mdocs/upov/en/upov_eaf_20/upov_eaf_20_3.pdf.

Comité administratif et juridique (CAJ) en octobre 2022

6. Le Comité administratif et juridique (CAJ), à sa soixante-dix-neuvième session, organisée par voie électronique le 26 octobre 2022, a pris note des informations fournies dans le document CAJ/79/10 en ce qui concerne l'évolution récente de UPOV PRISMA (voir le paragraphe 48 du document CAJ/79/11 "Rapport") et a approuvé la proposition d'élargir le champ d'application des réunions de l'EAF afin de couvrir les besoins de rendre compte des développements concernant e-PVP et de changer le nom des réunions en "Réunion sur les demandes électroniques" (voir le paragraphe 49 du document CAJ/79/11 "Rapport").

Utilisation de UPOV PRISMA (au 30 septembre 2023)

Nombre de soumissions via UPOV PRISMA

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Janvier	1	-	7	18	107	232	206
Février	-	3	9	5	107	95	107
Mars	2	3	6	21	67	121	54
Avril	-	3	22	11	105	96	102
Mai	1	1	33	11	65	67	123
Juin	-	7	10	18	819	78	59
Juillet	-	7	3	9	58	83	58
Août	-	1	7	11	379	435	442
Septembre	3	8	16	29	154	91	105
Octobre	1	19	29	16	68	53	
Novembre	3	16	26	41	407	353	
Décembre	3	9	51	32	174	204	
Total	14	77	219	222	2,509	1,907	[1,256]

Nombre de soumissions par service participant à UPOV PRISMA

Autorité		Nombre de soumissions dans UPOV PRISMA en:						Nombre total de soumissions dans UPOV PRISMA (à la fin de 2022)
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)	OA			3	1		2	6
Argentine*	AR							0
Australie	AU	2	10	17	36	27	15	107
Bolivie (État plurinational de)*	BO			2				2
Canada	CA		6	27	17	24	46	120
Chili	CL	3		3	1	9	3	19
Chine	CN							0
Colombie	CO			4	2	4	1	11
Costa Rica	CR			4	1	2		7
République dominicaine	DO			2	2	4	3	11
Équateur	CE				2	4	1	7
Union européenne	QZ		8	38	13	123	89	271
France	FR			20	-	4	3	27
Géorgie	GE			2	1	3	1	7
Kenya	KE		13	6	14	14	26	73
Maroc	MA					7	4	11
Mexique	MX		7	7	13	13	25	65
Pays-Bas (Royaume des)	NL	1	8	12	6	1	2	30
Nouvelle-Zélande	NZ	5	3	8	5	18	7	46
Norvège	NON	1		5	7	6	6	25
Paraguay*	PY							0
Pérou	PE				2	3	1	6
République de Moldova	MD			2				2
République de Corée	KR			1	1			2
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	VC							0
Serbie	RS			2	1	3		6
Afrique du Sud	ZA		2	3	2	12	17	36
Suède	SE			1				1
Suisse	CH	2	3	4	16	13	9	47
Trinité-et-Tobago	TT							0
Tunisie	TN		2	4		1		7
Türkiye	TR		6	23	54	65	63	211
Royaume-Uni	GB		3	18	22	2,138	1,557	3,738
États-Unis d'Amérique	US		6	1	3	5	26	41
Uruguay	UY					6		6
Viet Nam	VN							0
Total:	36	14	77	219	222	2,509	1,907	4,948

*Tant que les informations requises n'auront pas été fournies, les demandeurs ne seront pas en mesure de soumettre les données de leur demande.

Lancement de la version 2. 8 (novembre 2022)

7. La version 2.8 de UPOV PRISMA, qui intègre les développements suivants, a été déployée le 21 novembre 2022.

Membres de l'UPOV

8. Aucun nouveau membre participant de l'UPOV.

- Les formulaires pour la France, le Royaume des Pays-Bas et le Royaume-Uni ont été mis à jour.

Cultures/espèces

9. Les nouveaux membres de l'UPOV suivants ont été couverts par la version 2.8:

- La République de Moldova utilise le questionnaire technique (TQ) du Royaume-Uni pour la betterave sucrière;
- Étendre la couverture des États-Unis d'Amérique à toutes les cultures et espèces, à l'exception de celles énumérées ci-dessous. Les caractères TG de l'UPOV ont été utilisés dans la pièce C. Description objective de la variété.

Nom commun	Nom botanique
Luzerne	Medicago sativa L.
Orge	Hordeum vulgare L.
Agrostide	Agrostis capillaris L.
Bermudagrass	Cynodon dactylon (L.) Pers. var. dactylon
Bluegrass	Poa pratensis L.
Chou-fleur	Brassica oleracea L. var. botrytis L.
Maïs	Zea mays L.
Coton	Gossypium hirsutum L.
Haricot commun	Phaseolus vulgaris L.
Fétuque fine	Festuca rubra L. var. rubra
Haricot de jardin	Phaseolus vulgaris L.
Marigold	Tagetes patula L.
Melon d'eau	Cucumis melo L.
Avoine	Avena sativa L.
Oignon	Allium cepa L.
Pois	Pisum sativum L.
Cacahuète	Arachis hypogaea L.
Citrouille	Cucurbita pepo L.
Riz	Oryza sativa L.
Ray-grass	Lolium multiflorum Lam.
Carthame	Carthamus tinctorius L.
Sorgho	Sorghum bicolor (L.) Moench
Fétuque élevée et fétuque des prés	Festuca pratensis Hudson
Triticale	x Triticosecale Wittm.
Vinca	Catharanthus roseus (L.) G. Don
Pastèque	Citrullus lanatus (Thunb.) Matsum. & Nakai var. lanatus
Zinnia	Zinnia elegans Jacq.

Nouvelles fonctionnalités

10. Les fonctionnalités suivantes ont été introduites dans la version 2.8:

- possibilité de télécharger plusieurs pièces jointes pour la même question;
- Dans le message de notification par courrier électronique, supprimer la référence au "demandeur" car elle n'est pas correcte lorsqu'un agent soumet les données de la demande;
- Ajouter un champ "notes" au profil de l'agent pour permettre aux agents de fournir des informations supplémentaires aux obtenteurs/demandeurs, telles que les services offerts et les langues parlées;
- Pour les agents, une option permettant d'accepter des invitations en masse; et
- Améliorer la fonctionnalité de téléchargement pour les services de POV en incluant les informations relatives au code UPOV pour les cultures non couvertes par UPOV TG et l'ajout des colonnes suivantes pour le Royaume-Uni à titre de démonstration de faisabilité:
 - Pays d'origine
 - Mainteneur NLI
 - Agent NLI
 - Candidat NLI
 - Obtenteur PBR
 - Demandeur PBR
 - Agent PBR

- Date de réception de la demande PBR
- Date de réception de la demande NL
- Code de l'autorisation provisoire de mise sur le marché
- Date de l'autorisation provisoire de mise sur le marché
- Poids de la graine.

Réunion sur les demandes électroniques (EAM/1) en mars 2023

11. La première réunion sur les demandes électroniques ("réunion EAM/1") s'est tenue par voie électronique le 15 mars 2023. Le rapport de la réunion EAM/1 (document UPOV/EAM/1/6) peut être consulté à l'adresse suivante: https://www.upov.int/edocs/mdocs/upov/en/eam_1/eam_1_6.pdf.

Campagne d'essai (juillet-août 2023)

12. Une campagne d'essai pour le module d'administration UPOV e-PVP et le module d'échange de rapports DHS UPOV e-PVP a été organisée du 18 juillet au 11 août 2023.

13. Les services suivantes ont été invitées à participer au test:

Autorité	Membre de l'UPOV
1. Azerbaïdjan	Oui
2. Brésil	Oui
3. Brunei Darussalam	Non
4. Canada	Oui
5. Chine	Oui
6. Équateur	Oui
7. Égypte	Oui
8. Union européenne (OCVV)	Oui
9. Ghana	Oui
10. Israël	Oui
11. Japon	Oui
12. République démocratique populaire lao	Non
13. Malaisie	Non
14. Mexique	Oui
15. Myanmar	Non
16. Pays-Bas (Royaume des)	Oui
17. République-Unie de Tanzanie	Oui
18. Singapour	Oui
19. Afrique du Sud	Oui
20. Suisse	Oui
21. Royaume-Uni	Oui
22. Viet Nam	Oui

14. Une invitation a également été envoyée aux membres de l'équipe spéciale UPOV PRISMA et aux obtenteurs et agents actifs dans la région asiatique. 23 personnes de 12 entreprises/organisations ont participé à la campagne d'essai.

15. En acceptant de participer aux campagnes d'essai pour les services UPOV e-PVP, les obtenteurs et les agents reconnaissent les conditions suivantes:

Les participants aux campagnes d'essai du système UPOV e-PVP reconnaissent la propriété, le titre et les autres droits de l'UPOV sur tous les droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle ("droits") en rapport avec le système UPOV e-PVP. L'UPOV ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, que le système UPOV e-PVP, ou toute partie de celui-ci, n'affecte ni ne viole aucun droit de propriété intellectuelle ou autre droit de propriété d'un tiers.

Les participants aux campagnes d'essai identifient l'UPOV comme étant la source du logiciel et du savoir-faire connexe contenus dans UPOV e-PVP. Toutefois, toute identification de ce type inclut la clause de non-responsabilité suivante: le logiciel et le savoir-faire connexe dans le cadre de l'UPOV e-PVP sont fournis à des fins de test, en l'état, et l'UPOV ne déclare pas, ne garantit pas, ni expressément ni implicitement, la qualité marchande, l'adéquation à un usage particulier, la pertinence, l'intégrité, l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité dudit logiciel ou de toute information divulguée, décrite

ou contenue dans ledit logiciel. L'UPOV décline expressément toute responsabilité en cas de perte, de dommage ou de préjudice direct ou indirect subi ou encouru du fait de l'utilisation par quiconque dudit logiciel et du savoir-faire y afférent ou de toute information divulguée, décrite ou contenue dans ledit logiciel et le savoir-faire y afférent.

Lancement de la version 2.9 de UPOV PRISMA (septembre 2023)

16. La version 2.9 de UPOV PRISMA, qui intègre les développements suivants, a été déployée le 25 septembre 2023.

Formulaire de demande/TQ

17. Le formulaire de demande et le questionnaire technique pour la laitue ont été mis à jour pour la Chine.
18. L'Afrique du Sud utilise le TQ du Royaume-Uni pour la betterave sucrière.

Cultures/espèces

19. Dans la version 2.9, il est possible d'introduire une demande pour tous les genres et espèces au Viet Nam.

- UPOV PRISMA: outil de demande en ligne (voir document EAM/2/3)
- Module d'administration UPOV e-PVP (voir le document EAM/2/4) pour les services de protection des obtentions végétales:
 - gérer les demandes/titres délivrés; communiquer avec les demandeurs/titulaires;
 - publier les données POV dans la publication du service de POV et dans la base de données PLUTO
- Module d'échange de rapports DHS UPOV e-PVP pour les services de POV afin de coopérer avec d'autres services de POV dans le cadre de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité ("DHS") (voir le document EAM/2/5).
- Base de données PLUTO

Nouvelles fonctionnalités

20. Les fonctionnalités suivantes ont été introduites dans la version 2.9:

- La référence à le service concernée a été ajoutée dans le courriel de confirmation envoyé aux demandeurs (soumis et reçus);
- Pour toutes les questions "cette question pourrait être confidentielle", la valeur par défaut actuelle est passée de "Non" à "Oui";
- Voir les demandes en attente de l'acceptation de l'agent;
- Définir les préférences en matière de notifications;
- Permet aux utilisateurs de spécifier le groupe de cultures;
- Aperçu de la demande;
 - pour sélectionner le parent qui doit faire l'objet d'une recherche;
 - afficher la liste des agents par ordre alphabétique;
- La même référence de l'obtenteur/la même référence du déposant peut être utilisée pour la même culture/service/type de demande. La demande initiale ne sera pas retirée; et
- Détecter la langue utilisée dans le champ de texte libre et avertir l'utilisateur s'il ne s'agit pas de la langue attendue pour le formulaire de sortie (pour les données de demande chinoises dans la version 2.9).

Lancement de l'UPOV e-PVP (septembre 2023)

21. L'UPOV e-PVP a été lancé le 28 septembre 2023. Le Viet Nam a été le premier membre de l'UPOV à adhérer à l'UPOV e-PVP en utilisant l'ensemble des composants.

Autres développements de l'UPOV PRISMA

Audit de logiciel de qualité informatique

22. Afin d'améliorer la qualité du logiciel UPOV PRISMA, il a été décidé d'organiser un audit du code, qui a donné lieu aux recommandations suivantes:

- (a) Mettre en œuvre les meilleures pratiques en termes de codage afin d'éviter les problèmes de concurrence et de performance;
- (b) Passer à l'informatique dématérialisée pour une meilleure gestion des ressources au niveau de l'infrastructure et continuer à respecter les normes de sécurité les plus strictes;
- (c) Développer une interface de configuration dédiée pour une gestion contrôlée des formulaires.

23. La recommandation 1 (meilleures pratiques en termes de codage) a été mise en œuvre dans la version 2.8. Un nouvel outil d'évaluation de la sécurité au niveau du code est utilisé depuis la version 2.9.

24. La recommandation 2 (migration vers le nuage) et la recommandation 3 (développement d'une interface de configuration dédiée) seront mises en œuvre dans la version 2.10, sous réserve des ressources disponibles.

25. Après le déploiement de la version 2.8, certains problèmes ont été signalés par les utilisateurs. Ces problèmes n'ont pas été identifiés au moment des tests de régression, principalement parce que les tests ont été effectués sur des données de TEST et non sur des données réelles. Dans la version 2.9, les tests de régression automatiques ont été effectués sur une copie des données de production, comme convenu dans l'EAM/1.

26. Suite à la mise en œuvre de tests de régression automatisés pour la génération de formulaires, il est prévu de mettre en œuvre des tests automatisés pour toutes les fonctionnalités d'ici la fin de l'année 2024 afin d'étendre la couverture des tests.

Amélioration de la facilité d'utilisation de UPOV PRISMA

27. Afin d'améliorer la facilité d'utilisation de UPOV PRISMA, des consultations ont été organisées avec les utilisateurs pour examiner certaines fonctionnalités existantes (fonction de copie, attribution de rôles) (voir les documents UPOV/EAF/17/3 "Report", paragraphe 22, et UPOV/EAF/18/3 "Report", paragraphes 15 et 16).

28. Les participants au groupe de travail UPOV PRISMA ont été consultés sur les propositions faites pour améliorer l'interface et la navigation dans le système.

29. Une deuxième version des écrans (Démarrer une nouvelle demande, Copier une demande) a été diffusée au groupe de travail le 21 juin 2022, pour commentaires. Une nouvelle proposition a été présentée lors de la réunion du groupe de travail qui s'est tenue le 22 juin 2022.

30. Lors de la réunion du groupe de travail qui s'est tenue le 11 décembre 2022, les commentaires consolidés reçus de l'ISF et de la CIOFORA ont été présentés et examinés.

31. Lors de la réunion du groupe de travail qui s'est tenue le 10 mai 2023, il a été convenu ce qui suit:

- Le Bureau de l'Union rendra compte des questions techniques reçues par l'intermédiaire de la boîte aux lettres UPOV PRISMA lors des réunions de l'équipe spéciale, en même temps qu'une analyse et les mesures correctives envisagées, le cas échéant;
- En ce qui concerne les questions qui se posent après que les données relatives à la demande ont été soumises via UPOV PRISMA (par exemple les procédures administratives des services de protection des obtentions végétales), les utilisateurs doivent les signaler aux services de protection des obtentions végétales concernés; et
- Le Bureau de l'Union présentera une vue d'ensemble des éléments suivants lors des prochaines réunions du groupe de travail, par service:
 - Nombre de demandes et proportion de demandes effectuées via UPOV PRISMA
 - Nécessité de documents originaux
 - Exhaustivité des informations relatives aux procédures du service de protection des obtentions végétales dans UPOV PRISMA

Synchronisation de l'OCVV

32. Une réunion du groupe de travail UPOV PRISMA a été organisée le 10 mai 2023 afin de rendre compte de la participation de l'OCVV à UPOV PRISMA.

33. Afin de réaliser et de maintenir la synchronisation des questionnaires techniques (TQs) entre UPOV PRISMA et l'OCVV, les projets suivants ont été convenus avec l'OCVV:

- Projet 1: "Audit" (questions/états des lieux actuels) pour l'échange de données entre UPOV PRISMA et l'OCVV dans les deux sens (Statut: terminé);
- Projet 2: Partie A: Résolution des problèmes actuels; Partie B: Synchronisation des changements par l'UPOV/OCVV (état: en cours sur la base des informations fournies dans le cadre du projet 1);
- Projet 3: Mise en œuvre des résultats du projet 2: Échange bidirectionnel de données de demande (laitue, tomate, rose) (Statut: en cours sur la base des informations fournies dans le projet 1);
- Projet 4: téléchargement en masse des demandes relatives au maïs de l'UPOV à l'OCVV (état d'avancement: en cours sur la base des informations fournies dans le cadre du projet 1); et
- Projet 5: "Dispositions transitoires", pour informer les demandeurs des situations dans lesquelles ils peuvent utiliser UPOV PRISMA pour les demandes auprès de l'OCVV et des mesures qui doivent être prises jusqu'à ce que toutes les questions aient été résolues (état d'avancement: en cours).

34. L'OCVV et l'UPOV ont convenu de suivre trois phases pour le projet 3:

- Phase 1: Laitue et Rose (en 2024);
- Phase 2: étendre l'approche à d'autres cultures pilotes dont les principes directeurs de l'UPOV sont en cours de révision (en 2024); et
- Phase 3: synchronisation entièrement automatisée pour TQ5 (après 2024).

35. Un atelier a été organisé le 11 juin 2023 pour discuter des améliorations futures liées à la fonctionnalité de téléchargement en masse (projet 4). Les résultats de l'atelier ont été présentés à l'OCVV le même jour. Il a été convenu de:

- Corriger des problèmes en suspens: Stage, langue, validation de la liste déroulante;
- Simplifier le modèle: Réutilisation de l'adresse du demandeur/de l'obteneur/du représentant/de la correspondance;
- Ajouter la possibilité d'utiliser la notation de Purdy pour les hybrides;
- Mettre en place une validation après le téléchargement pour minimiser les erreurs;
- Continuer à travailler sur la synchronisation entre UPOV PRISMA et le système en ligne de l'OCVV; et
- introduire des tests d'intégration supplémentaires pour la migration des données vers l'OCVV.

36. Pour surmonter les limitations technologiques découlant de la transition vers l'informatique en nuage, il a été décidé d'utiliser la nouvelle REST APO pour exporter les données relatives aux demandes de l'UPOV PRISMA vers le système en ligne de l'OCVV. Par conséquent, il a été nécessaire de revoir la planification et d'accorder une plus grande priorité à la migration vers la nouvelle API avant de poursuivre le projet 3.

Projets pour la version 2.10 de UPOV PRISMA

Publication de la version 2.10

37. Il est prévu de publier la version 2.10 de UPOV PRISMA en décembre 2023.

Couverture des cultures

38. Dans la version 2.10, les nouveaux questionnaires techniques de l'UPOV suivants seront ajoutés dans UPOV PRISMA et appliqués aux membres de l'UPOV qui utilisent les caractères des TQ UPOV¹ ou des TG UPOV².

Nom commun	UPOV TG
Géranium rustique, Crane's Bill	TG/330/1
Calendula	TG/331/1
Noyer noir	TG/332/1 Corr.
Gazania	TG/333/1
Renoncule	TG/334/1

¹ Organisation africaine de la propriété intellectuelle, Argentine (blé, blé nu, radis noir, poivre, coton, chicorée Witloof, papaye), Chili, Chine (laitue), Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Équateur, France, Géorgie (blé, féverole, orge, avoine, myrtille), Kenya, Maroc (myrtille), Pays-Bas (Royaume des), Nouvelle-Zélande, République de Corée (laitue, avoine, poivre), Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Afrique du Sud, Maroc (myrtille), Nouvelle-Zélande, République de Corée (laitue), République de Moldova (blé, laitue, avoine, poivre), Royaume-Uni, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Serbie (myrtille), Suède, Suisse, Tunisie, Türkiye, Viet Nam.

² Australie, Union européenne, Mexique, Norvège, Pérou, États-Unis d'Amérique (sauf zinnia, féverole, orge, coton, triticale), Uruguay

Nom commun	UPOV TG
Moutarde brune	TG/335/1
Coreopsis	TG/336/1
Pistache	TG/337/1
Noisette physicienne	TG/338/1
Zinnia	TG/339/1

39. Dans la version 2.10, les questionnaires techniques de l'UPOV suivants seront révisés dans UPOV PRISMA et appliqués aux membres de l'UPOV qui utilisent les caractères des TQ UPOV¹ ou des TG UPOV².

Nom commun	UPOV TG
Blé	TG/3/12
Haricot commun	TG/8/7
Laitue	TG/13/11 Rev.
Orge	TG/19/11
Avoine	TG/20/11
Freesia	TG/27/7
Alstroemère	TG/29/8
Radis; Radis noir	TG/63/7-TG/64/7 TG/63/7-TG/64/7 Rev. Corr.
Poivre	TG/76/8 Rev. 2
Prunier japonais	TG/84/4 Corr. 2 Rev. 2
Coton	TG/88/7
Macadamia	TG/111/4
Mangue	TG/112/4 TG/112/4 Corr.
Marron	TG/124/4
Brocoli, Calabrese, Brocoli en germination, Brocoli d'hiver	TG/151/5
Chicorée à feuilles	TG/154/4
Witloof, Chicorée	TG/173/4
Guzmania	TG/182/4
Fenouil	TG/183/4
Artichaut, cardon	TG/184/4 Rev.
Lavendula, Lavande	TG/194/1 Rev.
Pétunia	TG/212/2
Agaricus	TG/259/2
Papaye, papayer	TG/264/2
Urochloa	TG/322/1 Corr.
Myrtille	TG/137/5
Portulaca	TG/242/2
Triticale	TG/121/4
Trèfle rouge	TG/5/8
Thimoty	TG/34/7
Lagerstroemia	TG/95/4
Hortensia	TG/133/5
Pois chiches	TG/143/5
Thé	TG/238/2
Navet	TG/37/11
Berbéris	TG/68/4
Abricot	TG/70/5
Eustoma	TG/197/2
Echinacée	TG/281/2
Banane	TG/123/4

40. La couverture pour la Chine sera augmentée comme suit:

Nom commun	Nom botanique	UPOV TG
Fèves de soja	Glycine max (L.) Merrill	TG/80/6
Kiwi	Actinidia Lindl.	TG/98/7
Tournesol	Helianthus annuus L.	TG/81/6
Tomate	Solanum lycopersicum L.	TG/44/11
Piment	Capsicum annum L	TG/76/8
Anthurium	Anthurium Schott	TG/86/5
Guzmania	Guzmania Ruiz et Pav.	TG/182/4
Concombre	Cucumis sativus L.	TG/61/7
Melon	Cucumis melo L.	TG/104/5
Morchella	Morchella Dill. ex Pers.	TG national

41. La couverture pour le Maroc sera augmentée comme suit:

Nom commun	Nom botanique	UPOV TG
Haricot vert	Phaseolus vulgaris L.	TG/12/9 Rev.2
Piment	Capsicum annum L	TG/76/8
Laitue	Lactuca sativa L.	TG/13/x
Courge	Cucurbita pepo L.	TG/119/4 Corr.2
Tomate	Solanum lycopersicum L.	TG/44/11
Porte-greffes de tomates	Solanum habrochaites S. Knapp & D.M. Spooner; Solanum lycopersicum L. x Solanum habrochaites S. Knapp & D.M. Spooner; Solanum lycopersicum L. x Solanum peruvianum (L.) Mill.; Solanum lycopersicum L. x Solanum cheesmaniae (L. Ridley) Fosberg; Solanum pimpinellifolium L. x Solanum habrochaites S. Knapp & D.M. Spooner	TG/294/1 Rev.3

42. La couverture pour la Serbie sera élargie pour inclure la laitue (*Lactuca sativa* L.) et la pomme de terre (*Solanum tuberosum* L.).

Fonctionnalités

43. Les fonctionnalités suivantes devraient être introduites dans la version 2.10:

- Restriction à la sélection des cultures pour la liste nationale selon la liste fournie par le service: (Royaume-Uni et Royaume des Pays-Bas);
- Facture en gros sur demande;
- Recevoir une notification/alerte lorsqu'une modification est apportée au formulaire de demande et au questionnaire technique pour le Royaume-Uni; et
- L'accessibilité PDF:
 - a. Ajouter le titre et la langue du document comme propriétés
 - i. Titre: Données de demande pour le "nom commun de la culture" dans le "nom du service".
 - ii. Langue
 - b. Tous les éléments doivent être étiquetés et leur ordre de lecture doit être correct.

Plans pour le module d'administration UPOV e-PVP (mars 2024)

Membres adhérents

44. Le Bureau de l'Union a convenu avec le Royaume-Uni et le Ghana de planifier le déploiement du module d'administration UPOV e-PVP à partir de mars 2024.

Fonctionnalités

45. Les fonctionnalités suivantes sont prévues dans les prochaines versions:

- Données relatives à la description de la variété
- Comparaison des descriptions variétales
- Génération automatique du numéro de demande
- Validation automatique basée sur des règles et mise à jour du statut conformément à la législation applicable
- Production du certificat d'octroi du droit d'obtenteur
- Consolider les données pour générer des rapports.

Plans pour le module d'échange de rapports DHS de l'UPOV e-PVP (mars 2024)

Membres adhérents

46. Le Bureau de l'Union a convenu avec le Royaume-Uni et le Ghana de planifier le déploiement du module d'échange de rapports DHS UPOV e-PVP à partir de mars 2024.

Fonctionnalités

47. Les fonctionnalités suivantes sont prévues dans les prochaines versions:

- Fournir une assistance pour l'échange de rapports VCU (valeur pour la culture et l'utilisation);
- Ajouter un nouveau rôle pour les centres de test:
 - Demande aux centres d'examen;
 - L'échange des résultats d'examen (rapport) sera communiqué au service de POV par les centres d'examen dans le module d'échange de rapports DHS de l'UPOV e-PVP.

COMMENT ADHÉRER

Lancement du processus

48. Pour lancer la procédure d'adhésion au système UPOV e-PVP, le représentant du Conseil de l'UPOV devra envoyer ou approuver une demande. Cette demande doit contenir les informations suivantes:

- Informations sur leur système de demande actuel, y compris s'il s'agit d'un système électronique;
- Quel(s) élément(s) de l'UPOV e-PVP ils souhaitent utiliser;
- l'utilisation ou non des composants standard; et
- Date à laquelle ils souhaitent que le système devienne opérationnel.

49. Dès réception de la demande, le Bureau de l'Union évalue le calendrier de mise en œuvre des éléments de l'UPOV e-PVP en fonction des ressources disponibles et examine un plan avec le membre de l'UPOV concerné.

Reconnaissance des conditions d'utilisation

50. Pour adhérer à UPOV e-PVP, le représentant au Conseil de l'UPOV du membre de l'UPOV concerné devra signer une lettre dans laquelle il reconnaît les conditions d'utilisation (voir <https://www.upov.int/upovepvp/en/termsuse.html>).

COST

Module d'administration standard de l'UPOV e-PVP

51. Le coût de l'hébergement du service par l'UPOV sur le nuage devra être pris en charge par le membre de l'UPOV. Le service d'hébergement en nuage de l'UPOV est fourni conformément aux conditions spécifiées dans un échange de lettres avec le membre de l'UPOV concerné. Le logiciel peut également être hébergé sur une infrastructure détenue ou contrôlée par le membre de l'UPOV.

Module d'administration UPOV e-PVP personnalisé

52. Des versions du module d'administration UPOV e-PVP adaptées aux besoins spécifiques des membres de l'UPOV peuvent être élaborées avec l'UPOV lorsque toutes les ressources nécessaires sont fournies par le membre de l'UPOV et sous réserve des priorités du Bureau de l'Union.

Module standard d'échange de rapports DHS UPOV e-PVP

53. Le module standard d'échange de rapports DHS de l'UPOV e-PVP sera mis gratuitement à la disposition des membres de l'UPOV.

Module personnalisé d'échange de rapports DHS UPOV e-PVP

54. Des versions du module d'échange de rapports DHS UPOV e-PVP adaptées aux besoins spécifiques des membres de l'UPOV peuvent être élaborées avec l'UPOV lorsque toutes les ressources nécessaires sont fournies par le membre de l'UPOV et sous réserve des priorités du Bureau de l'Union.

PLANS FUTURS

55. L'annexe du présent document présente la situation actuelle et les projets futurs des membres de l'UPOV au 12 octobre 2023 en ce qui concerne l'utilisation du système UPOV e-PVP et de ses composantes.

DEUXIÈME RÉUNION SUR LES DEMANDES ÉLECTRONIQUES (EAM/2)

56. La deuxième réunion de l'EAM (réunion EAF/2) sera organisée sous la forme d'une réunion hybride (physique/virtuelle) le 24 octobre 2023.

[L'annexe suit]

SESSIONS/2023/6

ANNEXE

Autorité	UPOV PRISMA	UPOV e-PVP Module d'administration	UPOV e-PVP Module d'échange de comptes rendus DHS	PLUTO : année de la dernière contribution
Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)	Participe	Intérêt exprimé À discuter ultérieurement		
Albanie				
Argentine*	Tant que les informations requises n'auront pas été fournies, les demandeurs ne seront pas en mesure de soumettre les données de leur demande aux autorités concernées			2023
Australie	Participe			2023
Autriche				2023
Azerbaïdjan				
Bélarus				2023
Belgique				2023
Bolivie* (État plurinational de)	Tant que les informations requises n'auront pas été fournies, les demandeurs ne seront pas en mesure de soumettre les données de leur demande aux autorités concernées			2023
Bosnie-Herzégovine				
Brésil	Ont demandé à adhérer à UPOV PRISMA			2023
Bulgarie				2023
Canada	Participe	Participation à la campagne d'essai	A demandé à adhérer à l'échange DHS UPOV e-PVP	2023
Chili	Participe			2023
Chine	Participe	A participé à la campagne de test À discuter ultérieurement	Participation à la campagne d'essai	2017
Colombie	Participe			2019
Costa Rica	Participe			2019
Croatie				2023
République tchèque				2023
Danemark				2023
République dominicaine	Participe			2023
Équateur	Participe			2017
Égypte	Ont demandé à adhérer à UPOV PRISMA			2023

SESSIONS/2023/6
Annexe, page 2

Autorité	UPOV PRISMA	UPOV e-PVP Module d'administration	UPOV e-PVP Module d'échange de comptes rendus DHS	PLUTO : année de la dernière contribution
Estonie				2023
Union européenne	Participe	Participation à la campagne d'essai	A participé à la campagne de test À discuter ultérieurement	2023
Finlande				2023
France	Participe			2023
Géorgie	Participe			2023
Allemagne				2023
Ghana	A demandé à adhérer au UPOV e-PVP	A demandé à adhérer à UPOV e-PVP	A demandé à adhérer à UPOV e-PVP	
Hongrie				2023
Islande				2023
Irlande				2023
Israël	Ont demandé à adhérer à UPOV PRISMA	Participation à la campagne d'essai	Participation à la campagne d'essai	2023
Italie				2023
Japon	Rejoindra l'UPOV PRISMA dans le cadre de l'initiative e-PVP Asia.	Participation à la campagne d'essai	A participé à la campagne d'essai Rejoindra le module d'échange DHS de l'UPOV e-PVP dans le cadre de l'initiative e-PVP Asia	2023
Jordanie				2016
Kenya	Participe			2023
Kirghizistan				2014
Lettonie				2022
Lituanie				2022
Mexique	Participe			2023
Monténégro				
Maroc	Participe			2022
Royaume des Pays-Bas	Participe	Participation à la campagne d'essai	A participé à la campagne de test A discuter ultérieurement	2023
Nouvelle-Zélande	Participe			2023
Nicaragua				2022
Macédoine du Nord				
Norvège	Participe			2023
Oman				2017
Panama				

SESSIONS/2023/6
Annexe, page 3

Autorité	UPOV PRISMA	UPOV e-PVP Module d'administration	UPOV e-PVP Module d'échange de comptes rendus DHS	PLUTO : année de la dernière contribution
Paraguay*	Tant que les informations requises n'auront pas été fournies, les demandeurs ne seront pas en mesure de soumettre les données de leur demande aux autorités concernées			2023
Pérou	Participe			2023
Pologne				2023
Portugal				2023
République de Corée	Participe			2023
République de Moldova	Participe			2023
Roumanie				2023
Fédération de Russie				2020
Saint-Vincent-et-les Grenadines	Participe			
Serbie	Participe			2022
Singapour				
Slovaquie				2023
Slovénie				2023
Afrique du Sud	Participe			2021
Espagne				2023
Suède	Participe			2023
Suisse	Participe			2023
Trinité-et-Tobago	Participe			
Tunisie	Participe			
Türkiye	Participe			2023
Ukraine				2023
Royaume-Uni	Participe	A demandé à adhérer à UPOV e-PVP	A demandé à adhérer au UPOV e-PVP	2023
République-Unie de Tanzanie	Ont demandé à adhérer à UPOV PRISMA			
États Unis d'Amérique	Participe			2023
Uruguay	Participe			2023
Ouzbékistan				2018
Viet Nam	Participe	Participe	Participe	

*Tant que les informations requises n'auront pas été fournies, les demandeurs ne seront pas en mesure de soumettre les données de leur demande.

[Fin de l'annexe et du document]